

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)



Délivré par : Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse
Date d'échéance de l'enregistrement : 30/12/2028
RNCP N°38565



SiteCLIPS Formation



CLIPS Formation
Maison des Compétences
rue du Manoir
76170 Lillebonne



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Violette Colin
Chargée de recrutement
02 35 38 17 77 / 06 12 17 27 66
recrutement@clips-formation.com

Claire Bersoult
02 32 84 58 90
claire.bersoult@clips-formation.com



Parcours individualisé en fonction de l'expérience.

CALENDRIER :

Septembre 2026 à Juin 2027
Durée moyenne d'un parcours complet : 630 heures en centre et 472 heures en entreprise

DURÉE :

Totale : 1102 heures
En centre : 630 heures
En entreprise : 472 heures



ACCESSIBILITÉ :

Personnes en Situation de Handicap (PSH) :

- des adaptations pourront vous être proposées sur le dispositif.

RÉFÉRENT HANDICAP :

farida.amarouche@clips-formation.com

Le référent handicap peut être sollicité en amont de l'entrée en formation pour répondre à vos questions.



À partir de **9,80€** / heure

Alternants : prise en charge Entreprise - Etat - OPCO

Autres financements : CPF, CSP, AIF...

Pour plus d'informations, nous consulter.

PRÉ REQUIS :

- ☐ Projet validé dans le domaine via une expérience ou mise en situation professionnelle
- ☐ Réussite au test d'entrée en formation

Siret : 332 701 952 000 76 Déclaration
Activité : W762000939 UAI : 0763442D
Mise à jour : 10 février 2026



PUBLIC :

- Salariés en contrat d'alternance
- Public en financement individuel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Ateliers de Pédagogie Personnalisée (cours théoriques, mises en situation, plateforme de formation en ligne, ...)

OBJECTIFS :

- Acquérir les connaissances et compétences indispensables à l'accueil et la garde de jeunes enfants dans des contextes professionnels différents.
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires au passage de l'examen.
- Comprendre les épreuves et s'entraîner.

CERTIFICATIONS PROPOSÉES :

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Validation du domaine professionnel et du domaine général par épreuves écrites et orales
- Durée épreuves professionnelles : 3h55
- Durée épreuves générales : 4h55
- En fonction de votre parcours d'études et du niveau de diplôme que vous avez obtenu, vous pouvez bénéficier de dispenses d'épreuves lors de votre examen du CAP AEPE



MODALITÉS DE FORMATION :

Présentiel et/ou distanciel

MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAIS :

- Réunion d'Information Collective
- Tests de positionnement
- Entretien individuel

PROGRAMME :

Selon le profil, les activités et l'alternance seront modulées.

- RNCP N°38565BC01** : Accompagner le développement du jeune enfant
- RNCP N°38565BC02** : Exercer son activité en accueil collectif
- RNCP N°38565BC03** : Exercer son activité en accueil individuel
- RNCP N°38565BC04** : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
- RNCP N°38565BC05** : Mathématiques et physique-chimie
- RNCP N°38565BC06** : Éducation physique et sportive
- RNCP N°38565BC07** : Prévention-santé-environnement
- RNCP N°38565BC08** : Langue vivante (bloc facultatif)
- RNCP N°38565BC09** : Mobilité (bloc facultatif)



TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :

- Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles / Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant / Assistant.e éducatif petite enfance / Adjoint/Agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

- Auxiliaire petite enfance / Agent social / Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant / Assistant.e éducatif petite enfance

Domicile :

Garde d'enfant à domicile / Assistant.e maternel.le / Employé.e à domicile

DESCRIPTION DES MODALITÉS D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION PAR CAPITALISATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES ET/OU PAR CORRESPONDANCE :

Décret n° 2016-772 du 10 juin 2016 relatif à la reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences par les candidats préparant l'examen du certificat d'aptitude professionnelle dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience.

« Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10/20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes ».

ÉQUIVALENCES :

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP38565BC01 – Accompagner le développement du jeune enfant	RNCP35506 – TP – Assistant de vie aux familles	RNCP35506BC02 – Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
RNCP38565BC01 – Accompagner le développement du jeune enfant	RNCP37715 – TP – Assistant de vie aux familles	RNCP37715BC03 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile
RNCP38565BC02 – Exercer son activité en accueil collectif	RNCP32369 – CPJEPS – Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – CPJEPS – Mention animateur d'activités et de vie quotidienne	RNCP32369BC01 – Participer au projet et à la vie de la structure ET RNCP32369BC02 – Animer les temps de vie quotidienne de groupes ET RNCP32369BC03 – Concevoir des activités en direction d'un groupe ET RNCP32369BC04 – Animer des activités
RNCP38565BC02 – Exercer son activité en accueil collectif ET RNCP38565BC03 – Exercer son activité en accueil individuel	RNCP37715 – TP – Assistant de vie aux familles	RNCP37715BC01 – Entretenir le logement et le linge d'un particulier
RNCP38565BC03 – Exercer son activité en accueil individuel	RNCP37568 – CS – Aide à domicile	RNCP37568BC01 – Promotion de l'autonomie des personnes ET RNCP37568BC02 – Accompagnement des enfants de plus de 6 ans ET RNCP37568BC03 – Prestations de services

RNCP38565BC03 – Exer- cer son activité en accueil individuel	RNCP38390 – CAPA – Ser- vices aux personnes et vente en espace rural	RNCP38390BC01 – Agir dans des situations de la vie courante à l’aide de repères sociaux ET RNCP38390BC02 – Mettre en oeuvre des ac- tions contribuant à sa construction personnelle ET RNCP38390BC03 – Intera- gir avec son environne- ment social ET RNCP38390BC04 – Etablir une communication avec la personne et son en- tourage en lien avec son environnement ET RNCP38390BC05 – Ré- aliser des interventions d’aide à la personne ET RNCP38390BC06 – Réali- ser des activités de vente ET RNCP38390BC07 – Unité capitalisable d’adap- tation régionale ou à l’emploi
--	--	--

RÉSULTATS ET SATISFACTION :
Résultats nationaux (pour l’année 2024) :

Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d’un par- cours VAE	Taux d’insertion global à 6 mois (en %)	Taux d’in- sertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d’in- sertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
NC	NC	70	NC	NC

Indicateurs de résultats (pour l'année 2025) :

Taux de satisfaction (en %)	Taux d'obtention des diplômes et titres (en %)	Taux de poursuite d'études	Taux d'interruption en cours de formation (en %)	Taux d'insertion professionnelle (en %)	Insertion à 6 mois dans métier visé (en %)	Insertion à 2 ans	Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus	Lien vers inserjeunes
100	88	NC	0	NC	NC	NC	NC	

Lien vers inserjeunes :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\\$33205\\$CAP](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP33205CAP)

QR Code vers inserjeunes :



CONDITIONS D'ACCÈS À L'EXAMEN :

- Être âgé.e d'au moins 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen
- Inscription à l'examen auprès de l'académie par le candidat
- Justifier de 448h de période en milieu professionnel (dont au moins une expérience auprès d'enfants de moins de 3 ans)